

MAIRIE
DE
BOUCAGNERES
32550

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le 2 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de BOUCAGNERES, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Mme Corinne ROUSSEAU, Maire, suivant convocation du 20 août 2020.

Présents : Corinne ROUSSEAU, Roland BAGNAROSA, Fabrice CASTELLINI, Nicole CHAPPELET, Laurence DEGNY, Thomas ESPERON, Annie-Claude MENGELLE, Fernand SABATHIER, Michaël ZABOTTO

Absente excusée : Madame CHRISTEN Marlyse

Secrétaire de séance : Madame Laurence DEGNY

APPROBATION COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Approuvé à l'unanimité

**DELIBERATION : RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE
CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES**

Délégué de la commune : Monsieur Roland BAGNAROSA

Délégué de l'administration : Monsieur Eric QUERALT

Délégué du tribunal judiciaire : Monsieur Dominique VINCENT

Approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION : RENOUELEMENT DE LA DELEGATION DES COMPETENCES
OPTIONNELLES DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU GERS**

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Madame Corinne ROUSSEAU

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : DESIGNATION REPRESENTANT DE LA COMMISSION LOCALE DE TRANSFERTS DE CHARGES (CLECT)

Madame Corinne ROUSSEAU

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : ACCEPTATION DU PROJET AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX

Devis de l'entreprise PROLUDIC concernant l'aménagement de l'aire de jeux : 7 811.67 € HT

Devis de l'entreprise CLEAN concernant l'installation du sol polygomme / 6 975.62 € HT

Ces dépenses seront inscrites sur les budgets 2020 et 2021.

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DE LA DDR

Taux sollicité : 10%

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR

Taux sollicité : 30%

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATION : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AU TITRE DU FRI

Taux sollicité : 30%

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATION : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

FINANCEURS	BASE HT	% DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	ETAT D'AVANCEMENT DE LA DEMANDE
Etat (DETR)	14 787.36 €	30 %	4 436.21%	En cours d'instruction
Conseil Départemental (DDR)	14 787.36 €	10%	1 478.74	En cours d'instruction
Conseil Régional (FRI)	14 787.36 €	30%	4 436.21%	En cours d'instruction
Autofinancement	14 787.36 €	30%	4 436.20 %	

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LA CREATION DU PARC NATUREL REGIONAL ASTARAC, APPROBATION DES STATUTS, DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE

Approbation des statuts à l'unanimité.

Approbation à l'adhésion pour la création du Parc Naturel Régional Astarac

Représentants pour siéger à l'assemblée générale :

Titulaire : Madame CHAPPELET Nicole

Suppléant : Madame CHRISTEN Marlyse

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1/2020

Afin d'effectuer le paiement d'un acompte pour l'aménagement de l'aire de jeux, il convient d'effectuer une modification budgétaire comme suit :

COMPTE	SECTION	MOUVEMENT
2183	Dépense investissement	- 2 495€
2181	Dépenses investissement	3 395 €
615221	Dépense fonctionnement	- 900 €
023	Dépense fonctionnement	+ 900 €
021	Recette investissement	+ 900 €

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : REPRESENTANT AU SYNDICAT D'ENERGIE DU GERS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de modifier la délibération n° 14/2020 suite à une erreur. En fait il faut 2 représentants titulaires et non 1 titulaire et 1 suppléant.

2 titulaires : Messieurs BAGNAROSA Roland et SABATHIER Fernand.

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – CREATION DE PEI

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de modifier la délibération n° 2019-03-06 suite à une erreur. Les montants indiqués étaient erronés. La modification se fait comme suit :

FINANCEURS	BASE HT	% DEMANDE	MONTANT SOLLICITE
Etat (DETR)	9 959 €	20 %	1 991.80 €
Conseil Départemental (DDR)	9 959 €	10%	995.90 €
Autofinancement	9 959 €	70%	6 971.30 €

Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur CASTELLINI Fabrice fait un point sur la voirie et l'entretien de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire,
Corinne ROUSSEAU